

7 septembre 2021

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance régulière, sur ajournement de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 7 septembre 2021 à 19 h 30 tenue en présentiel et en visioconférence sur la plateforme « Teams ». Le lien pour visionner la séance est disponible sur le site Web de la Municipalité.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Pascal Gonnin, conseiller,
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Bergeron, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
Mme Suzanne Casavant, conseillère
M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Est Absent : Aucun

Les membres présents forment le quorum.

Deux résidents sont présents et aucun invité ne s'est joint à la rencontre sur la plateforme Teams.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 août 2021 en visioconférence et présences;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Adoption des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Résolution pour suivi de dérogation mineure Ciné Zoo;
8. Résolution pour usage conditionnel pour la ferme paysanne Ste-Anne, terrain de camping;
9. Résolution pour mandater les professionnels requis pour la mesure des boues aux étangs ;
10. Résolution pour mandater les professionnels requis au réaménagement du bureau municipal ;
11. Résolution pour accepter le décompte progressif numéro 3 au montant de 386 218.02 \$ incluant les taxes de Gestimaction inc.
 - 11.1 Résolution d'acceptation des travaux de correction et provisoires;
12. Résolution pour accepter la proposition des salaires d'élections;
13. Résolution pour mettre à jour le contrat de travail pour les membres du service de surveillance
14. Planification d'une rencontre aux résidents pour suivi des travaux Sainte-Anne Sud ;
15. Planification d'une rencontre aux résidents pour vente du chemin municipal 8^e rang
16. Voirie : Arrêt à Bonsecours ;
17. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
18. Comité:
19. Période de questions;

- 20. Affaires nouvelles; Puit
- 21. Levée de la session;

2021-09-136

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Vel
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Brien
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé;

ET de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux invités se sont joints en présence à la rencontre et aucune personne en séance sur Teams

La parole est remise à l'assistance.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 AOÛT 2021

2021-09-137

CONSIDÉRANT QUE tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré ne pas avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 10 août 2021;

QU'en conséquence Mme René nous en a fait la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Casavant
ET APPUYÉ PAR le conseiller Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance de la séance régulière du 10 août 2021 soit adopté tel que lu et déposé;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Points :

Camion : où en sont rendu les réparations, Mme René validera auprès de M. Nicolas Vallée notre directeur des travaux publics.

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

2021-09-138

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois s'il y a lieu et ceux à payer à la séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Vel
APPUYÉ PAR le conseiller Réal Vel
ET RÉSOLU

QUE les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

RECETTES du 10 août au 7 septembre 2021	2 841,52 \$
DÉPENSES D'OPÉRATIONS	531 617,76 \$
REMISE FÉDÉRALE	- \$
REMISE PROVINCIALE	- \$
FTQ	441,28 \$
TOTAL	<u>532 059,04 \$</u>
Dépense durant le mois	- \$
Salaires déboursés à la séance du conseil	3 788,69 \$
Salaires déboursés durant le mois	2 853,30 \$
Total dépenses	<u>538 701,03 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

6.1 DEMANDE D'UNE COMMANDITE POUR LA MARCHE DE L'ESPÉRANCE PAR VAL D'AKOR

2021-09-139

CONSIDÉRANT QUE nous voulons encourager la mission que c'est donné l'organisme Val d'Akor;

CONSIDÉRANT QUE notre directrice générale participera à cette marche;

POUR CES MOTIFS,
SUR PROPOSITION du conseiller Réal Vel,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Brien
QUE le conseil commandite pour la somme de cent dollars (100,00\$) Mme René pour sa participation à la Marche de l'Espérance qui se tiendra le 18 septembre 2021;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

6.2 DEMANDE D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE VALCOURT

2021-09-140

CONSIDÉRANT QUE nous avons des jeunes qui participent au hockey mineur de Valcourt;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons contribuer à la mesure de nos moyens;

POUR CES MOTIFS,
SUR PROPOSITION du conseiller Jean-Pierre Brien,
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Vel
QUE le conseil contribue pour la somme de cent dollars (100,00\$) à la demande de l'Association du hockey mineur de Valcourt;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

7. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LA SUPERFICIE D'UNE ENSEIGNE SUR POTEAU (CINÉZOO) DE 3 M2 ALORS QUE LA RÉGLEMENTATION EST À 2 M2.

2021-09-141

Recommandation 2021-STA-01 :

À la majorité, les membres recommandent d'accorder la dérogation mineure à condition que les dimensions permises au règlement de zonage soient révisées et que les coûts rattachés aux demandes de dérogations mineures soient révisés. Patrick Hélie est contre, il considère que le demandeur pouvait se conformer tout en adoptant d'autres moyens d'être visible.

CONSIDÉRANT QUE nous avons publié l'avis public concernant la demande quinze (15) jours avant la séance du conseil tel que requis par la loi;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons reçu aucune intervention de la population;

CONDIRÉRANT QUE le conseil se rallie aux recommandations du CCU;

PROPOSÉ PAR Denis Vel
APPUYÉ PAR Pascal Gonnin
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la dérogation mineure concernant une enseigne de 3m2 au lieu de 2m2 concernant l'enseigne sur poteau demandé par Ciné Zoo;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

8. DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE CAMPING SANS SERVICE AU 475, RUE PRINCIPALE EST.

2021-09-142

Recommandation STA_2021-02 :

À l'unanimité, les membres recommandent d'accepter le projet puisque que celui ne nécessite que très peu d'aménagement (sans service). Il est en lien avec le milieu naturel, ne génèrera pas de hausse pas d'achalandage significatif pour ce secteur en ayant seulement 5 sites et n'est pas visible de la route Principale.

CONSIDÉRANT QUE nous avons publié un avis public au moins quinze jours (15) avant la tenue de la séance du conseil;

CONSIDÉRANT QUE nous avons fait l'affichage de l'avis public à un endroit bien en vue sur l'emplacement visé par la demande tel que requis;

CONSIDÉRANT QUE personne n'est intervenu en séance du conseil du 7 septembre 2021;

PROPOSÉ PAR le conseiller Pascal Gonnin
APPUYÉ PAR le conseiller Réal Vel
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accorde la demande d'usage conditionnel concernant l'aménagement d'un site de camping sans service au 475 rue Principale Est sur le lot 2 238 586;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

9. RÉSOLUTION POUR MANDATER LES PROFESSIONNELS REQUIS POUR LA MESURE DES BOUES AUX ÉTANGS;

CONSIDÉRANT QUE les étangs ont atteint le seuil du taux d'occupation de 10% et que pour cette raison la mesure des boues doit être effectuée à chaque année, le conseil mandate Mme René pour vérifier le tarif pour la vidange des étangs;

10. RÉSOLUTION POUR MANDATER LES PROFESSIONNELS REQUIS AU RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas reçu les documents nécessaires et pour donner suite à ce dossier, nous ajournons au 28 septembre 19h30;

11. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3 AU MONTANT DE 386 218.02 \$ INCLUANT LES TAXES DE GESTIMATION INC.

2021-09-143

CONSIDÉRANT QUE le décompte progressif numéro 3 au montant de trois cent quatre-vingt-six mille deux cent dix-huit et deux sous plus les taxes applicables (386 218.02\$) a été déposé à notre ingénieur M. Frédéric Blais, ingénieur de chez EXP;

CONSIDÉRANT QUE M. Frédéric Blais, ingénieur de chez EXP, nous confirme que tout est conforme ;

POUR CES MOTIFS,
SUR PROPOSITION du conseiller Réal Vel
APPUYÉ PAR la conseillère Suzanne Casavant
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le décompte progressif numéro 3 au montant de trois cent quatre-vingt-six mille deux cent dix-huit dollars et deux sous les taxes applicables (386 218.02\$) tel que recommandé par notre ingénieur;

QUE ce montant soit inclus dans le décompte pour le projet Chemin de Sainte-Anne Sud, Reconstruction et rechargement de la chaussée gravelée
Programme d'aide à la voirie locale – Volet RIRL ;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

11.1 RÉSOLUTION D'ACCEPTATION DES TRAVAUX DE CORRECTIONS ET PROVISOIRES DU CHEMIN SAINTE-ANNE SUD

2021-09-144

CONSIDÉRANT QUE nous avons visité le chantier le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT QU'une liste des malfaçons et ouvrages inachevés a été produite et approuvée par les parties;

CONSIDÉRANT QUE la liste n'est pas limitative et d'autres points pourront être ajoutés ultérieurement;

POUR CES MOTIFS,
SUR PROPOSITION du conseiller Jean-Pierre Brien,
APPUYÉ PAR le conseiller Denis Vel
QUE le conseil accepte la réception provisoire des travaux;

QUE M. Louis Coutu, maire soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité lesdits documents.

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

2021-09-145

12. RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA PROPOSITION DES SALAIRES D'ÉLECTIONS;

CONSIDÉRANT QU'un conseil peut, par résolution, déterminer le salaire du personnel électoral;

CONSIDÉRANT QUE Mme René nous a déposé un tableau comparatif des taux offerts par le décret du gouvernement et des environs;

POUR CES MOTIFS,

SUR PROPOSITION du conseiller Réal Vel,

APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Pierre Brien

QUE le conseil accepte la proposition déposée :

	2017	Décret 2021	2021 Proposition Acceptée
Président d'élection			
Scrutin	500\$	578\$	700\$
Votre par anticipation	357\$	385\$	500\$
Travaux préparatoire	536\$	578\$	700\$
Total	1393\$	1541\$	1900\$
Secrétaire d'élection	75%		
Scrutin	375\$	433\$	525\$
Votre par anticipation	401\$	288\$	375\$
Travaux préparatoire	268\$	577\$	525\$
	1025\$	1298\$	1425\$
Commission de révision			
Président	15.75\$/h	18.90\$/h	Idem
Secrétaire	15.75\$/h	18.90\$/h	Idem
Agent	15.75\$/h	16.20\$/h	Idem
Scrutateur			
Jour du scrutin	14.06\$/H	16.87\$/h	18.90\$/h
Jour anticipation	14.06\$/H	16.87\$/h	18.90\$/h
Secrétaire			
Secrétaire jour du scrutin	13.50\$/h	16.20\$/h	18.90\$/h
Secrétaire jour anticipation	13.50\$/h	16.20\$/h	18.90\$/h
Primo			
Scrutin	14.06\$/h	16.87\$/h	18,90\$/h
Vote par anticipation	14.06\$/h	16.87\$/h	18,90\$/h
Membre de la table de vérification			
Vote par anticipation	11.25\$/h	13.50\$/h	16,00\$/h
Scrutin	11.25\$/h	13.50\$/h	16,00\$/h
Séance de formation	Selon de tarif horaire		
Personne non désignée	Déterminé par le président d'élection		

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

13. RÉSOLUTION POUR METTRE À JOUR LE CONTRAT DE TRAVAIL POUR LES MEMBRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE

2021-09-146

CONSIDÉRANT QUE nous continuons d'offrir un service de surveillance aux jeunes qui fréquentent l'école Notre-Dame-des-Érables;

CONSIDÉRANT QUE les deux responsables, Mme Chantal Lacasse et Alycia Meunier veulent poursuivre leur travail;

POUR CES MOTIFS,

SUR PROPOSITION du conseiller Denis Vel,

APPUYÉ PAR la conseillère Suzanne Casavant

QUE nous renouvelons le contrat pour la prochaine année scolaire 2021-2022 selon les termes établis;

QUE Mme Suzanne Casavant est la responsable du comité;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

14. PLANIFICATION D'UNE RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS CONCERNANT LES TRAVAUX SAINTE-ANNE SUD

Nous voulons connaître l'opinion des résidents concernant le déroulement des travaux du chemin Sainte-Anne Sud.

Une rencontre sera organisée sur la plateforme Zoom avec les résidents, le 21 septembre 19h00, l'invitation leur parviendra par le logiciel Telmatik;

15. PLANIFICATION D'UNE RENCONTRE AVEC LES RÉSIDENTS POUR VENTE DU CHEMIN MUNICIPAL 8E RANG EST

CONSIDÉRANT QUE nous avons entrepris des pour parler avec les propriétaires contiguës du 8^e rang Est avant la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons nous réunir en présentiel et que cela facilite les échanges. Une rencontre sera convoquée pour jeudi le 23 septembre 19h00 à la salle du conseil.

16. VOIRIE

Nous avons reçu une demande pour faire l'ajout d'un arrêt à l'intersection Sainte-Anne Sud-Nord et Principale comme l'a fait la municipalité de Bonsecours. Nous trouvons l'idée intéressante mais nous n'irons pas dans ce sens pour le moment.

9^e rang Ouest : La correction n'est pas encore faite, nous relancerons de directeur des travaux publics.

17. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANCOIS

M. Coutu nous fait un résumé des dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François et les documents demeurent disponible pour consultation.

18. COMITÉ

SERVICE DE SURVEILLANCE: L'année est débutée et nous avons déjà plusieurs inscriptions. Les responsables sont toujours Chantal Lacasse et Alycia Meunier

COMITÉ VILLES ET VILLAGES FLEURIS: Les aménagements sont toujours très beaux. Nous recevons beaucoup de félicitations pour nos jardinières.

COMITÉ DE NOËL: Notre commande est en attente.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Rencontre par *Teams*, nous n'avons aucun invité et deux invités en présence.

La parole est remise à l'assistance et via *Teams*.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1 PUITES

2021-09-147

CONSIDÉRANT QUE pour déplacer les aubans sur le site actuel, nous devons transiger avec Hydro-Québec et Bell pour ne nommer qu'eux;

CONSIDÉRANT QU'il sera nécessaire de déplacer les aubans à chaque fois que des travaux devront être effectués au puits;

CONSIDÉRANT QUE nous devons refaire les mêmes démarches et en assumer les coûts;

CONSIDÉRANT QUE les frais deviendront récurrents et ce sans savoir si le puits pourra nous fournir de l'eau;

POUR CES MOTIFS,

SUR PROPOSITION du conseiller Réal Vel,

APPUYÉ PAR le conseiller Denis Vel

QUE le conseil déplace le puit à l'avant du bâtiment;

QUE Camille Bélanger inc, puisatier soit mandaté pour effectuer les travaux de forage et de raccordement au 145 de l'Église;

QUE les dépenses en lien avec les travaux nécessaires à la mise en opération du puits soient autorisées;

QUE la dépenses sera prise à même le surplus non affecté;

M. le maire demande le vote, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers(ère) présents(e).

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-09-148

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réal Vel que la session soit ajournée au 28 septembre 19h30, il est 21h11.

Mme Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu, maire
« en signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »

28 septembre 2021

PROVINCE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Procès-verbal d'une séance régulière, sur ajournement de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 28 septembre 2021 à 19 h 30 tenue en présentiel.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire

M. Pascal Gonnin, conseiller,

M. Jacques Bergeron, conseiller

M. Réal Vel, conseiller

Mme Suzanne Casavant, conseillère

M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Est Absent : M. Denis Vel, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Aucun résident est présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Retour au point :

10. RÉOLUTION POUR MANDATER LES PROFESSIONNELS REQUIS AU RÉAMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les documents nécessaires pour donner suite à ce dossier, mais nous considérons, qu'il nous manque plusieurs informations pour prendre une décision, nous reportons le point à une autre séance du conseil;

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-09-149

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réal Vel que la session soit fermée, il est 19h35.

Mme Majella René, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu, maire
« en signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »